

Connaissez-vous les milieux humides de votre secteur ?



COMITÉ ZIP LES DEUX RIVES
6487, Boul. des Chenaux,
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9
Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855
Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>



Guide de sensibilisation sur les milieux
humides du secteur de l'île Valdor

Les milieux humides de l'île Valdor



LE MARAIS

Les marais de l'île Valdor sont constitués, pour la plupart, de dépressions remplies d'eau recouverte de nénuphars et de plantes aquatiques.

QUE FAIRE?

Afin d'éviter la perte de milieux humides, il est essentiel de ne pas déboiser et de ne pas remblayer les zones humides. En effet, le déboisement en zone humide, particulièrement en bordure des cours d'eau, favorise l'érosion et engendre une perte de superficie parfois très importante. Or, ces habitats sont primordiaux pour la survie et la reproduction des espèces fauniques et floristiques.

LE MARÉCAGE

Le marécage est essentiellement un milieu humide comprenant des arbres. Ces derniers tolèrent et même apprécient avoir les pieds dans l'eau une partie de l'année. Les différents marécages de l'île Valdor sont généralement dominés par l'érable argenté.

LE SAVIEZ-VOUS?

En vertu du deuxième alinéa de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement, les travaux prévus « dans un cours d'eau à débit régulier ou intermittent, dans un lac, un étang, un marais, un marécage ou une tourbière... » sont assujettis à l'obtention préalable d'un certificat d'autorisation du Ministère du Développement durable, de l'environnement et des Parcs (MDDEP). Pour plus de renseignements, consultez le site internet du MDDEP dans la section eau; milieux aquatiques, humides et riverains¹.

ESPÈCE FLORISTIQUE

VULNÉRABLE

Une fougère des marécages considérée comme étant très rare au Québec est présente dans le secteur de l'île Valdor, soit la **Woodwardie de Virginie** (*Woodwardia virginica*). On la reconnaît facilement par ses fructifications linéaires parallèles à la nervure médiane des segments.

Ouvrez l'œil !



Les milieux humides...

QU'EST-CE QU'UN MILIEU HUMIDE?

L'expression "milieu humide" couvre un large spectre d'écosystèmes, à savoir les étangs, les marais, les marécages ou les tourbières. Ces écosystèmes constituent l'ensemble des sites saturés d'eau ou inondés pendant une période suffisamment longue pour influencer la nature du sol et la composition de la végétation¹.



À QUOI SERVENT LES MILIEUX HUMIDES?

- Les milieux humides filtrent et alimentent notre eau douce;
- Stockent les gaz à effet de serre;
- Aident à prévenir les inondations;
- Procurent un habitat à plus de 600 espèces sauvages, dont plus d'un tiers sont des espèces menacées au Canada².

De plus, les milieux humides sont des habitats de reproduction, de croissance et d'alimentation qui permettent l'observation de la faune et de la flore. Ils sont très importants pour la pêche sportive et commerciale ainsi que pour la chasse, et ce, en plus d'offrir des possibilités d'éducation.



ET LA VALEUR ÉCONOMIQUE?

Nous bénéficions aussi économiquement des milieux humides : en 2003, la valeur des milieux humides pour les canadiens était estimée à **20 milliards** de dollars par année².



LE SAVIEZ-VOUS?

Les milieux humides sont l'un des écosystèmes les plus productifs de la planète ; ils sont également l'un des écosystèmes les plus menacés. Jusqu'à 70 % des milieux humides ont disparu dans les régions peuplées du Canada².



CONSÉQUENCES DE LEUR DISPARITION

En plus de la perte d'habitats et de biodiversité, la dégradation et le drainage des milieux humides entraînent d'importantes conséquences économiques dont, entre autres²:

- L'augmentation des coûts de traitement des eaux;
- L'augmentation des coûts liés aux soins de santé;
- La pénurie d'eaux d'irrigation;
- L'augmentation des coûts d'assurance en raison des inondations;
- La diminution de la valeur foncière en raison de la dégradation des qualités esthétiques;
- La diminution des possibilités de baignade et de pêche;
- La diminution des revenus provenant d'activités touristiques associées aux écosystèmes sains.

Les plantes exotiques envahissantes

QU'EST-CE QU'UNE PLANTE ENVAHISSANTE?

Il s'agit d'une plante qui provient généralement d'un autre continent ou d'un autre pays et qui se propage rapidement dans son nouvel environnement, souvent au détriment des espèces indigènes. L'introduction de ces plantes peut être volontaire, par exemple à des fins horticoles, alimentaires ou médicinales, ou elle peut être accidentelle, par exemple par les eaux de ballasts des navires³.

LES ESPÈCES PRÉSENTES À L'ÎLE VALDOR

Trois espèces exotiques envahissantes ont été recensées dans le secteur de l'île Valdor par le comité ZIP Les Deux Rives (salicaire pourpre, butome à ombelle et hydrocharide grenouillette) et deux espèces ont été signalées à proximité de l'île par la population locale, soit la renouée japonaise et le roseau commun, aussi appelé phragmite.

SALICAIRE POURPRE



Photo: Sophie Lacoursière, Zip Les Deux Rives

Quelques plants isolés de salicaire pourpre ont été repérés lors de la réalisation du plan de conservation des habitats fauniques du secteur de l'île Carignan et de l'île Valdor à l'été 2011.

BUTOME À OMBELLE



Photo: Sophie Lacoursière, Zip Les Deux Rives

Présente dans le marais le plus au sud, cette plante couvre souvent plus de 50 % du milieu qu'elle envahit.

HYDROCHARIDE GRENOUILLETTE



Photo: Sophie Lacoursière, Zip Les Deux Rives

Très présente dans plusieurs zones humides du secteur, cette plante aquatique ressemble à un petit nénuphar doté de fleurs blanches. Elle forme un tapis très dense qui bloque la lumière nécessaire à la croissance des plantes submergées.

QUE FAIRE?

Éviter de transplanter ces espèces dans vos jardins, plates-bandes ou jardins d'eau.

L'élimination sporadique d'une de ces plantes n'est pas recommandée puisqu'il est risqué de propager des fragments ou des graines.

Assurez-vous de bien nettoyer tout ce qui peut contenir des traces de plantes avant de transférer du matériel d'un plan d'eau vers un autre (ex. : canot, kayak, bateau, moteur, remorque, véhicule tout terrain...)

À SURVEILLER...

RENOUÉE DU JAPON

Introduite au Québec comme plante ornementale, cette espèce, dont la tige ressemble beaucoup au bambou, est à surveiller, car elle aurait été aperçue à proximité de l'île Valdor. Elle est extrêmement résistante et très difficile à contrôler. D'ailleurs, cette espèce est inscrite sur la liste des 100 espèces invasives les plus préoccupantes créée par l'Union internationale pour la conservation de la nature.



isaisons.free.fr

ROSEAU COMMUN



visoflora.com

Les colonies de roseau commun sont généralement très denses. Cette plante profite des perturbations dans les milieux naturels pour s'établir et une fois implantée, il est extrêmement difficile de la contrôler, voire impossible. Cette espèce a été aperçue à proximité de l'île.

LE SAVIEZ-VOUS?

Les invasions biologiques représentent la deuxième cause de perte de biodiversité, après la destruction des habitats naturels et sont presque toujours irréversibles⁴.

LES ESPÈCES FAUNIQUES VULNÉRABLES



Mené d'herbe

Notropis bifrenatus

Désigné vulnérable en octobre 2009.

Le déclin de ce petit poisson serait dû à une diminution de l'étendue des herbiers aquatiques ainsi qu'à une dégradation des habitats aquatiques. L'espèce a été signalée dans le secteur de l'île Valdor en août 2008.



Pygargue à tête blanche

Haliaeetus leucocephalus

Désigné vulnérable en septembre 2003.

Autrefois connue sous le nom d'aigle à tête blanche, cette espèce est présente dans la région de l'île Valdor. Il s'agit d'un oiseau de proie diurne qui niche dans la forêt mature. Le pygargue à tête blanche est l'emblème des États-Unis et son envergure peut atteindre 2,5 mètres.

SOURCES CONSULTÉES

1. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (2002). Dépliant: Traitement des demandes d'autorisation des projets dans les milieux humides. [En ligne]: <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/rives/entrepreneur/dem-aut.htm> (février 2012).
2. Canards illimités Canada (2006). Fiche documentaire no 6 "Les milieux humides". [En ligne]: http://www.ducks.ca/fr/conservation/milieux_humides/pdf/nv6_mh.pdf (février 2012).
3. Union St-Laurent Grands Lacs (2012). Plantes exotiques envahissantes à surveiller. [En ligne]: <http://www.glu.org/fr> (Mars 2012).
4. Jean, M., G. Létourneau et C. Savage (2005). Les milieux humides et les plantes exotiques en eau douce – 2^e édition (PDF). Environnement Canada – Région du Québec et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. Fiche d'information de la collection « Suivi de l'état du Saint-Laurent ».
5. Lacoursière, S. et M. Beauchamp (2012). Plan de conservation des habitats fauniques du secteur de l'île Carignan et de l'île Valdor. Comité ZIP Les Deux Rives, 55 p.

PARTENAIRES



Canada Québec

Québec

- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune



© 2012 comité ZIP Les Deux Rives, Conception: Sophie Lacoursière